

## Conseil d'administration du mardi 11 décembre 2007

### Sont présents :

Jean-Louis CAUHOPÉ, Jean-Pierre GUÉRIN, Claudine AUGÉ, Laurent DESPAUX, Yves CASTIN,  
Pierrette SABATHE, Ghyslaine LASSUS, Geneviève SABATHIER, Colette DULAUR,  
Yves AUGÉ, Jean MAJOREL et Marc ZEMMOUCHE.

### Sont excusés :

Sandrine DANOS et Danielle HAGE.

### Sont démissionnaires :

Nicole DEDEBAN pour raisons de santé et José MARGALEF pour convenances personnelles.

Sont invités à assister au CA sans participation aux votes, Alain GONZAGA et Cyril SCRIVE.

De son côté, Christel SPECH, enseignante qui a des valeurs de pédagogie et de coopération reconnues et que l'on pourra solliciter de temps à autre de par ses qualités, a décliné l'invitation pour des raisons familiales.

Un tour de table est organisé au cours duquel chacun se présente et évoque son rôle au sein de l'AD OCCE.

Le président évoque ensuite l'ordre du jour, dense comme à son habitude, mais qui ce soir revêt une importance particulière et soulève l'inquiétude : la désignation d'un nouveau président pour l'AD.

En effet, Jean-Louis Cauhopé part à la retraite à la fin de l'année scolaire et comme il l'a rappelé à de nombreuses reprises, il souhaite passer la main et aborder cette retraite avec d'autres perspectives personnelles.

Il souhaite toutefois être remplacé par quelqu'un qui connaît l'AD et ses valeurs.

Faute de perspective sûre quant à sa succession, il serait dans l'obligation d'alerter la fédération nationale et l'Inspecteur d'académie.

### 1. Projet de renouvellement du bureau :

Un débat s'ensuit où chacun évoque ce point et ses positions :

Tous regrettent ce départ, annoncé toutefois depuis longtemps, et beaucoup expriment leur inquiétude quant à l'avenir de l'OCCE sans son actuel président.

D'autres, déjà engagés par ailleurs, constatent qu'ils ne peuvent cumuler les postes.

Le Vice-Président, Jean-Pierre Guérin, indique que Jean-Louis a su porter haut les couleurs de l'AD OCCE, à telle enseigne que son remplacement va poser problème à plus d'un titre. En effet, de par son poste de conseiller pédagogique par ailleurs, le président a une portée sur l'ensemble du département et les autorités.

Il est certain que l'investissement de l'actuel président rend la tâche de succession plus difficile encore et que le ou les successeurs devront travailler d'une façon différente..

La trésorière exprime ses inquiétudes quant au renouvellement du CA et quant aux départs annoncés de plusieurs de ses membres en même temps.

Elle annonce que pour sa part, elle s'engagera davantage encore dans sa mission de trésorière et serait disposée à travailler de concert avec deux autres membres du CA.

Aucun candidat ne se déclare pour briguer la succession du président.

Il est évident que le titre de président(e) ne peut être assumé que par une seule personne (c'est la loi) mais il n'est pas exclu comme le suggère Laurent Despaux, actuel secrétaire adjoint, que ce soit effectivement une équipe rapprochée (un bureau restreint) qui gère l'AD OCCE en travaillant étroitement. Resterait à définir l'apport de chacun au sein de cette équipe rapprochée.

L'actuel président rappelle que cette équipe devra veiller à la programmation de l'AD et à assurer la transition en établissant des priorités, en réduisant la voilure, en portant quelques projets forts et en se répartissant les tâches pour ne pas se disperser les uns et les autres.

Les associations diverses avec l'UNICEF et la ville d'Auch pour l'opération des droits de l'enfant ainsi qu'avec l'Inspection Académique pour l'action Théa seront poursuivies.

Il est convenu que les actuels trésorière et secrétaire doivent d'ici le 24 janvier date du prochain CA prendre contact avec les autres acteurs du CA pour envisager les décisions à prendre en utilisant notamment la liste de diffusion et recruter d'autres personnes intéressées par l'action de l'AD et former ainsi un groupe de réflexion.

Il est à rappeler que la première raison d'être de l'AD est la coopération au sein des classes d'élèves.

## 2. Point rapide sur les projets en cours :

Les fiches correspondantes sont sur le site de l'AD.

### ***Ecoles fleuries :***

13 écoles inscrites dont 28 classes de maternelle et élémentaires.

Une réunion s'est tenue le 28 novembre et les échanges ont été très riches.

Ce sont les principes de démocratie, de tolérance et de coopération qui ont été mis en avant.

Impact positif sur les collègues de par la clarté de la présentation du projet et de ses objectifs.

### ***Couleurs du cirque :***

73 écoles inscrites, soient 166 classes et 3 200 élèves concernés par l'action.

Sept réunions de secteur ont déjà eu lieu.

Les démarches plastique et coopérative ont simultanément été mises en avant.

Le site Internet de l'AD est, à ce titre, un outil au service de la coopération.

### ***Théa :***

Catherine ZAMBON à Auch et Nogaro.

Exposition au CDDP sur l'action nationale.

Opération qui fonctionne très bien et qui intéresse fortement les enseignants par les ateliers proposés et les élèves par les échanges avec l'auteur entre autres actions.

***Droits de l'enfant :***

Le projet cirque se fait en association avec la ville d'Auch ville amie des enfants. Les écoles et les centres de loisirs y sont associés à travers l'action Frimousse qui est une action nationale ainsi que Théa.

***Formation de délégués :***

Une formation des délégués élèves à Riscle s'est déroulée de manière très satisfaisante. Il était question d'apprendre à gérer une réunion, de participer à des jeux de rôles et d'étudier des cas. Les élèves sont en demande d'une seconde session.

Possibilité d'intervention en élémentaire Cf : Socle commun, motion d'orientation (OCCE)

***Mémoires PE2 :***

Travail sur la coopération et l'autonomie.  
Des auditeurs peuvent assister à la soutenance du mémoire.  
La présence de l'OCCE est souhaitée. Un exemplaire du mémoire sera destiné à l'AD.

Un travail important est à effectuer auprès des PE2 notamment au travers du site Internet qui peut leur être utile professionnellement.

**3. Budget 2007/2008, demande de subvention et comptes de l'exercice 2006/2007 :**

Les résultats financiers sont positifs et suscitent donc des inquiétudes par rapport aux demandes de subventions mais dans le même temps le commissaire aux comptes avait clairement demandé d'augmenter les réserves de fonctionnement.

**Urgence :** envoyer la demande de subventions au Conseil Général pour « Les couleurs du cirque » :

½ des frais de peinture (soient 3 000 euros environ) seraient ainsi pris en charge.

**4. Vente des calendriers : comment le Gers s'inscrit-il dans la solidarité fédérale?**

Aucun calendrier n'a été vendu cette année. Se pose le problème de la reconnaissance de l'AD puisque c'est un critère déterminant quant à l'octroi de la subvention pour les projets innovants et que c'est une des principales ressources de la fédération nationale.

**5. Questions diverses :**

- Demande de CRA moins denses.
- Lors des animations pédagogiques organisées sur la circonscription d'Auch-Ouest ASH sur les piliers 6 et 7 du Socle Commun de Connaissances et de Référence, définir avec les associations concernées les compétences à travailler et construire des outils destinés aux élèves et aux enseignants.
- Campagne annuelle JPA dont le lancement est prévu le 9 janvier, de l'aide est demandée pour mettre sous enveloppe.

- Deux administrateurs nationaux seront prochainement parmi nous pour la journée. Ce jour-là, une réunion sera programmée vers 17 heures pour permettre d'échanger avec eux.
- Entre janvier et février, 10 coopératives scolaires seront contrôlées. Il s'agit, comme convenu lors du dernier CA, des 10 coopératives qui ont le plus tardé pour renvoyer leur CRF.
- Jean Majorel, contre toute attente et contrairement à ce qu'il avait à plusieurs reprises indiqué, sera partie prenante d'un de ces contrôles.

La séance se termine non sans demander aux deux observateurs invités leurs avis quant au déroulement de la séance :

Il aurait été très intéressant d'assister plutôt à des discussions portant sur des projets menés par l'AD.

Le problème de la succession de la présidence de l'AD abordé ce soir n'est pas un cas isolé ; il se pose souvent lors de CA d'autres associations et il met en péril de toute évidence l'avenir de l'AD OCCE.

A ce titre, l'actuel président se veut rassuré quant à sa succession :

l'actuel trésorière épaulée par le secrétaire ? (qui regrette que cette « solution » ne soit qu'une « solution » par défaut faute de candidature) et/ou une autre personne ? semble être la voie qui se dégage.

La réunion du prochain CA fixée au 24 janvier devra statuer définitivement sur cette succession.

Fait à Auch, le 28 décembre 2007